

Grève dans les écoles du 23/03/2023



En raison du mouvement de grève générale contre la réforme des retraites, très suivi par les enseignants et le personnel éducatif municipal, **la Ville met en place un service minimum d'accueil (SMA) pour les parents ne pouvant garder leur(s) enfant(s)**. Veuillez trouver ci-dessous (section document) le fonctionnement des services sur les **groupes scolaires Cité Champeau et Marie Curie / Pasteur**.

Les groupes scolaires Mille Visages, Rimbaud, Ronsard et Verlaine ne sont pas impactés par ce mouvement de grève

HORAIRES DE PRISES EN CHARGE

Service minimum d'accueil :

Les élèves concernés seront pris en charge sur le temps scolaire (de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30).

Accueil : entre 8h20 et 8h30 le matin et entre 13h20 et 13h30 pour l'après-midi;

Départs : 11h30 et 16h30.

Infos pratiques

Inscription **OBLIGATOIRE** au Service Minimum d'Accueil (temps scolaire) jusqu'au mercredi 22 mars 18h.

La prise en charge sur le temps scolaire ne sera pas facturée.

Contact

Accueil Cité Champeau : 01 73 16 72 97 ou [accueil-cite.champeau@chanteloup-les-vignes.f](mailto:accueil-cite.champeau@chanteloup-les-vignes.fr)

Documents

[Grève dans les écoles du 23/03/2023](#)